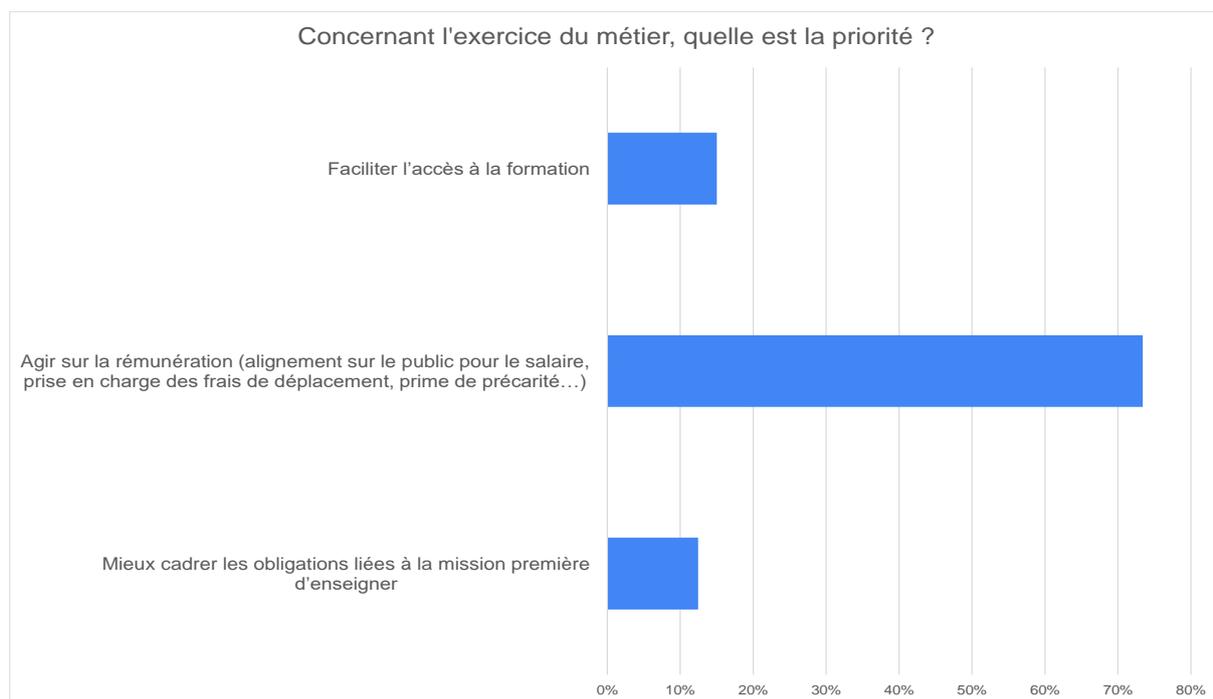
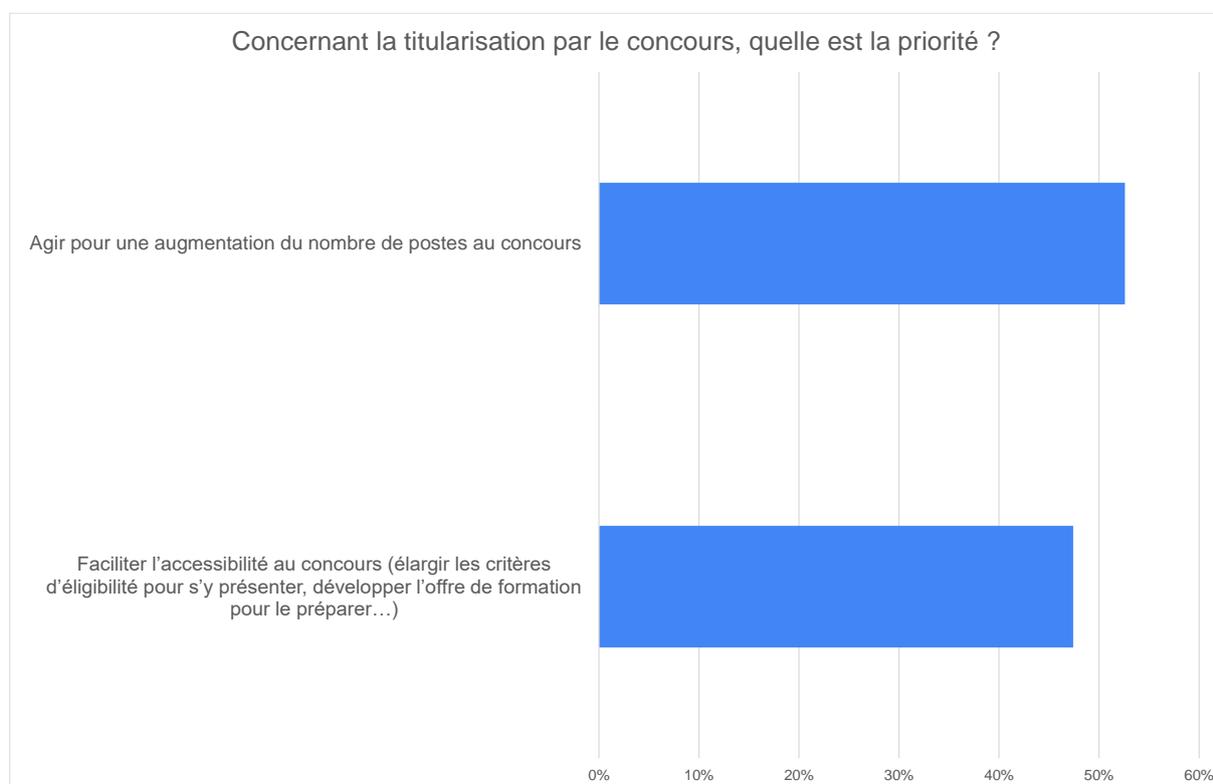


Les priorités



Les maîtres délégués priorisent très largement une revalorisation de leurs salaires.



Augmenter le nombre de postes et faciliter l'accès au concours sont deux axes à étudier. Mais nombre de maîtres délégués, notamment les plus anciens, souhaitent aussi qu'une titularisation sans concours soit de nouveau possible. Ils réclament que les années d'expérience puissent être validées par les IPR.